

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 mars 2024**

DELIBERATION N° 2024/44

**APPROBATION DU PROJET FNADT-CIMA « SOUTIEN À L'EMERGENCE ET AU
SUIVI DES PROJETS DE DEBARDAGE PAR CÂBLE »
ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Date de convocation : 20 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme Elisabeth JACQUES, Présidente.

Nombre de conseillers :

En exercice : 26

Présents : 15

Absent(s) : 11

- dont suppléé(s) : 0

- dont représenté(s) : 8

Résultat du vote :

Votants : 23

- dont « pour » : 23

- dont « contre » : 0

- dont « abstentions » : 0

PRESENTS :

Mmes **GARCIER** Clarisse (*quitte la séance avant le vote de la question n°17*), **GARCIER-RICHAUD** Hélène, **JACQUES** Elisabeth, **OKROGLIC** Dominique, **PIGNATEL** Agnès, **REYNAUD** Sandra et **VAGINAY RICOURT** Sophie.

MM. **BOUGUYON** Yvan (*quitte la séance pendant le débat et le vote de la question n°23*), **CAPEL** Denis, **FORTOUL** Jacques, **GASTON** Arnaud, **ISOARD** Bernard, **MILLION-ROUSSEAU** Daniel, **OLIVERO** Albert (*quitte la séance avant le vote de la question n°17*), **ORTUNO** Miguel, **PELLOUX** Jacques et **TRON** Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES :

Mmes **ALLEMANDI** Florence, **BANCILLON BOË** Fabienne (*pouvoir à VAGINAY RICOURT Sophie*), **BARDIN** Régine (*pouvoir à OKROGLIC Dominique*), **DONNEAUD** Chantal (*pouvoir à GARCIER-RICHAUD Hélène*), **MATTERA** Wendy (*pouvoir à REYNAUD Sandra*) et **OCCELLI** Chloé (*pouvoir à FORTOUL Jacques*).

MM. **BARNEAUD** Christophe (*pouvoir à BOUGUYON Yvan*), **FRANQUEBALME** Jean-Pierre (*pouvoir à CAPEL Denis*) et **REYNAUD** Frédéric (*pouvoir à TRON Jean-Michel*).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme REYNAUD Sandra

C.C.V.U.S.P. - Séance du 26 mars 2024

Ordre n°25

Délibération n°2024/44

Classification ACTES : 7.5 Subventions

OBJET : APPROBATION DU PROJET FNADT-CIMA « SOUTIEN A L'EMERGENCE ET AU SUIVI DES PROJETS DE DEBARDAGE PAR CÂBLE » ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que La Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) est mobilisée sur les questions de mise en valeur des ressources forestières via une Charte forestière Vallée de l'Ubaye Pays de Seyne, couvrant également une partie du territoire de Provence Alpes Agglomération (P2A) ;

CONSIDERANT que la CCVUSP a réalisé en 2023 une étude de préfiguration du potentiel de débardage forestier par câble sur le territoire de la charte forestière, qui a permis de proposer une liste de chantiers potentiellement réalisables sur le territoire ;

CONSIDERANT que la phase 2 de l'appel à projets FNADT-CIMA « Soutien à l'émergence et au suivi des projets de débardage par câble » permettra de mobiliser une ingénierie ;

CONSIDERANT que le travail d'animation territoriale visera à inciter les propriétaires forestiers publics et privés implantés sur le territoire de la Charte Forestière à mobiliser leurs ressources en bois local en vue d'alimenter la filière du territoire, accompagner le montage de projets de débardage par câbles dans une logique de mobilisation durable de la ressource et favoriser la mobilisation des bois dans les forêts présentant une certification de gestion durable telle que PEFC ou FSC ;

VU l'avis favorable de la Commission Attractivité du Territoire réunie le 19 mars 2024, relatif à la fiche projet présentée en séance ;

Sur proposition d'Agnès PIGNATEL, vice-présidente en charge de l'attractivité du territoire,

Après délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet « Soutien à l'émergence et au suivi des projets de débardage par câble » ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de cette opération, qui compte tenu des subventions sollicitées, pourrait s'établir comme suit ;

Dépenses FONCTIONNEMENT	Montant TTC
Animation territoriale	
Frais de personnel	47 250 €
Appui technique à l'animation du projet	9 000 €
TOTAL PROJET	56 250€

Recettes	
Financeurs	Montant
FNADT Alpes (80%)	45 000€
Autofinancement (20%)	11 250€
TOTAL	56 250€

C.C.V.U.S.P. - Séance du 26 mars 2024

Ordre n°25

Délibération n°2024/44

Classification ACTES : 7.5 Subventions

- **AUTORISE** la Présidente à solliciter les subventions en vue de financer le projet
- **AUTORISE** la Présidente à engager les actions prévues et signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Elisabeth JACQUES.

